

Programme

« Participer au maintien du lien social et prévenir les situations de conflits ou de dysfonctionnements par une présence active »
Mise au poste et validation CCP1 AMIS RNCP232BC01
Module harcèlement et de racket en milieu scolaire.

Prérequis :

- être en poste d'agent de médiation, information et services (AMIS)
- savoir lire et écrire
- comprendre une conversation et poser des questions
- utiliser les outils bureautiques et numériques

Objectifs pédagogiques :

- obtenir le bloc de compétences n° RNCP232BC01 du titre professionnel d'Agent(e) de médiation, information, services

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de

- Maîtriser le cadre d'intervention de l'AMIS
- Exercer une veille technique sur son territoire d'intervention
- Prévenir et traiter les incivilités et les situations conflictuelles par la veille et le dialogue
- Coopérer avec les autres professionnels intervenant sur son territoire

Séquence d'accueil

4 heures

- ❖ Instruire son dossier administratif
- ❖ Lire le règlement intérieur et le signer
- ❖ Prendre connaissance du programme de formation, des objectifs et des méthodes pédagogiques

1 - Module 1 : Exercer une veille technique et rendre compte des dysfonctionnements

35 heures

1.1 - Séquence 1 S'approprier le cadre d'intervention en médiation sociale 21 heures

- ❖ Séance 1.1.1 – définir la médiation sociale et ses champs d'intervention
- ❖ Séance 1.1.2 – comprendre et savoir expliquer les notions de neutralité, d'impartialité, de libre adhésion et de confidentialité

SUD FORMATION

3 Rue Jean Eugène Paillas – Cœur Capelette – Ilot 18 – Bât D - 13010 Marseille – Tél : 04.91.75.11.68 - Fax : 04.91.74.34.31
accueil@sudformation13.fr - <https://sudformation13.fr/>

Association Loi 1901 – SIREN 415 225 416 – NAF 8559A – N° ENR 93 13 08 049 13

1.2 - Séquence 2 Comprendre la notion de veille technique et ses enjeux 14 heures

- ❖ Séance 1.2.1 – définir la veille technique et son rôle dans la pratique de l'agent de médiation
- ❖ Séance 1.2.2 – repérer les dysfonctionnements
- ❖ Séance 1.2.3 – reporter les dysfonctionnements repérés grâce à l'outil de traçabilité de sa structure

2. Module 2 Accueillir, observer, comprendre, orienter dans une démarche de prévention des situations problématiques 42 heures

2.1 - Séquence1 connaître les publics, ses spécificités en lien avec le territoire 14 heures

- ❖ Séance 2.1.1 – identifier les caractéristiques des publics
- ❖ Séance 2.1.2 – comprendre les grandes problématiques des publics de son territoire
- ❖ Séance 2.1.3 – savoir hiérarchiser le niveau d'intervention requis entre les situations à risque et les situations dangereuses

2.2 - Séquence2 – savoir observer et écouter pour évaluer les situations problématiques 14 heures

- ❖ Séance 2.2.1 - s'approprier les bases de la communication verbale et non verbale
- ❖ Séance 2.2.2 – utiliser l'écoute active
- ❖ Séance 2.2.3 – s'initier à la communication non violente

2.3 -Séquence3 - coopérer avec les acteurs présents sur le territoire 14 heures

- ❖ Séance 2.3.1 – connaître les services publics et les associations de son territoire
- ❖ Séance 2.3.2 – identifier les professionnels et les bénévoles
- ❖ Séance 2.3.3 – maîtriser les procédures d'orientation pour faciliter la mise en lien

3 - Module 3 Prévenir et traiter les situations conflictuelles 35 heures

3.1 Séquence 1- La prévention des incivilités et des situations conflictuelles 14 heures

- ❖ Séance 3.1.1 – différencier les différents niveaux de prévention : primaire, secondaire, tertiaire
- ❖ Séance 3.1.2 – instaurer une relation bienveillante, empathique pour prévenir l'apparition d'une situation conflictuelle

SUD FORMATION

3 Rue Jean Eugène Paillas – Cœur Capelette – Ilot 18 – Bât D - 13010 Marseille – Tél : 04.91.75.11.68 - Fax : 04.91.74.34.31

accueil@sudformation13.fr - <https://sudformation13.fr/>

Association Loi 1901 – SIREN 415 225 416 – NAF 8559A – N° ENR 93 13 08 049 13

3.2 Séquence 2 - Le traitement des situations conflictuelles 21 heures

- ❖ Séance 3.2.1 – identifier les différents types de conflit
- ❖ Séance 3.2.2 – identifier les étapes de résolution des conflits
- ❖ Séance 3.2.3 – résoudre les conflits en temps réel
- ❖ Séance 3.2.4 – résoudre les conflits en temps différé

Entretiens individuels

3 heures

- Un entretien pour une évaluation diagnostique lors du 1^{er} regroupement - 30mn
- Un entretien pour un accompagnement des apprentissages – 1h00
- Un entretien pour l'élaboration ou la consolidation du projet professionnel – 1h30

Préparation et passage de la certification du CCP 1 bloc de compétences n° RNCP232BC01 du TP AMIS

14 heures

- ❖ Relire son dossier professionnel et préparer ses documents administratifs
- ❖ Se présenter devant un jury professionnel

Modalités pédagogiques :

- Face à face pédagogique
- Méthodes pédagogiques : active, découverte, interrogative, magistrale
- Alternance permanente entre des apports théoriques du formateur et des mises en situations professionnelles, des ateliers de recherches et de productions en sous-groupes
- Echanges autour des expériences professionnelles des stagiaires

Au total 133 heures de formation soit 19 jours à planifier selon vos impératifs du cahier des charges de vos actions.

Module : Comprendre pour prévenir les phénomènes de harcèlement et de racket en milieu scolaire.

Durée : 3jours

Objectifs :

- Acquérir la posture professionnelle dans le respect du cadre déontologique de la médiation sociale.
- Maîtriser le cadre légal du harcèlement en milieu scolaire.
- Déceler et identifier les situations de harcèlements en milieu scolaire.
- Concevoir et mettre en œuvre des actions de prévention et de sensibilisation des publics scolaires
- Evaluer sa pratique professionnelle.

1^{er} Jour Le harcèlement en milieu scolaire

Eléments de contexte et de définition du harcèlement

3h30

- ❖ Les différents types de harcèlement (moral, sexiste et sexuel, cyber harcèlement)
- ❖ Les conséquences du harcèlement sur le développement de l'élève.
- ❖ Cadre légale de la diffusion d'informations
- ❖ Textes de lois et les peines applicables
- ❖ Présentation des axes de la politique de lutte contre le harcèlement à l'école du Ministère de l'Éducation nationale

Détection et évaluation des situations de harcèlement

3h30

- ❖ Déceler une situation de harcèlement
- ❖ Accueillir et instaurer un climat propice à libérer la parole (confidentialité, écoute active, exploration de la situation, technique de reformulation)
- ❖ Identifier des professionnels compétents pour traiter la situation de harcèlement

2^{ème} Jour Le racket

Eléments de contexte et définition du racket

3h00

- ❖ L'extorsion : caractéristique du racket
- ❖ Profils des victimes et des racketteurs
- ❖ Un mineur victime de vol ou d'extorsion en milieu scolaire
- ❖ Les sanctions pour l'auteur (majeur, mineur, ascendant)

SUD FORMATION

3 Rue Jean Eugène Paillas – Cœur Capelette – Ilot 18 – Bât D - 13010 Marseille – Tél : 04.91.75.11.68 - Fax : 04.91.74.34.31

accueil@sudformation13.fr - <https://sudformation13.fr/>

Association Loi 1901 – SIREN 415 225 416 – NAF 8559A – N° ENR 93 13 08 049 13

Signaler/alerter

3h00

- ❖ Les signes d'alerte à repérer chez les jeunes publics
- ❖ Signaler : quand ? À qui ?
- ❖ Prévention du racket au collège

3^{ème} Jour Les médias sociaux et les jeux vidéo

Les réseaux sociaux (Facebook, twitter, Instagram)

3h00

- ❖ Les impacts positifs ou avantages des médias sociaux
- ❖ Les médias sociaux : un outil de socialisation

Les jeux vidéo en ligne

3h00

- ❖ Distraction et réduction de la concentration
- ❖ Exposition de la vie privée et diffusion d'images (public mineur, autorisation parentale) et de contenu à caractère discriminant

Un entretien pour une évaluation diagnostique

2h00

Modalités pédagogiques :

- Face à face pédagogique
- Méthodes pédagogiques : active, découverte, interrogative, magistrale

Alternance permanente entre des apports théoriques du formateur et des mises en situations professionnelles

